

# Non la shoah n'est pas un point de détail, mais criminaliser ceux qui le disent est une faute

écrit par Christine Tasin | 6 avril 2015



Jean-Marie Le Pen sait parfaitement ce qu'il fait. Il ennuie sa fille et encore plus Philippot avec qui, si on a tout compris, ce n'est pas le grand amour...

<http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/2015/01/24/25001-20150124ARTFIG00141-jean-marie-le-pen-tacle-l-outrecuidance-de-florian-philippot.php>

Alors il rejoue la même partition pour laquelle il a déjà été condamnée, sûr de faire le buz. On comprend parfaitement en voyant le clown qu'il n'a jamais eu envie de voir le FN au pouvoir... et on peut penser qu'il se moque totalement que cela arrive ou pas sous la férule de Marine Le Pen.

C'est stupide eu égard aux meutes bien pensantes qui veillent.

Mais c'est également stupide sur le fond. Tout simplement parce que si, pour se défendre, il compare les 6 millions de morts de la shoah aux milliers d'années d'histoire, aux millions de morts dues aux guerres depuis que l'homme ne

marche plus à quatre pattes, il oublie un élément fort important. C'est que l'extermination programmée, organisée, d'un peuple, d'une race ou d'une ethnie est une monstruosité que rien ne peut justifier.

**Il ne s'agit pas de faits de guerre, de rivalités, de conquête économique, d'espace vital, de rivalités religieuses, il s'agit d'éradiquer de l'humanité, de la race des hommes, un certain type d'hommes.**

**Un génocide, une tentative de génocide, que le résultat en soit 100 morts ou 6 millions, ce n'est pas un point de détail.**

Le génocide des Africains organisé par les Arabo-musulmans pendant tout le Moyen-âge ? Ce n'est pas un point de détail.

Le génocide arménien organisé par les Turcs ? Ce n'est pas un point de détail.

Le génocide grec pontique, organisé par les mêmes Turcs ? Ce n'est pas un point de détail.

Le génocide des Khmers ? Ce n'est pas un point de détail.

Le génocide des Tutsis au Rwanda ? Ce n'est pas un point de détail.

Alors Jean-Marie Le Pen a tort de minorer les choses. Pour autant le poursuivre en justice pour cela est une sottise et une faute. Dans un pays où règnerait la liberté d'expression, il y aurait débat, controverse, arguments et contre-arguments et chacun pourrait se faire son idée.

Qu'est-ce que c'est que cette idéologie totalitaire qu'on nous impose qui voudrait nous interdire de penser, de dire ce que l'on pense, comme si parler était tuer ! On considère le peuple français si stupide, si naïf, qu'il faudrait, comme un enfant de 3 ans, lui boucher les oreilles pour ne pas qu'il découvre que le père Noël n'existe pas ?

La tradition française, c'est celle du débat d'idées, de l'échange, de la confrontation intellectuelle. Même ça "ils" veulent nous en priver. Pour mettre à la place la soumission...

Ça ne vous rappelle rien ?

**Christine Tassin**